



Grenoble, le 2 février 2015 à 9 heures 30

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°4

### EPISODE NEIGEUX

#### Fin d'interdiction de circuler des poids lourds

L'amélioration des conditions météorologiques et des conditions de circulation permet de **lever l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes** :

- **RN 85** : Interdiction levée dans les deux sens, entre Vizille et la limite du département avec les Hautes Alpes ;
- **RD 529** : Interdiction levée sur la RD529, dans les deux sens, entre son intersection avec la RD 63A (Saint-Georges de Commiers) jusqu'au carrefour entre la RD 529 et la RN 85 (La Mure).

**Ainsi, toutes les interdictions de circulation des poids lourds prises hier ont été levées.**

**L'accès aux stations de ski est difficile, les équipements spéciaux sont obligatoires.**

#### Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer et munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) et [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr)) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)).

**Les services de l'État restent mobilisés et vous tiendront informés de l'évolution de la situation.**

#### Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)